

*Par M. Clarke :*

Q. N'est-ce pas plutôt la faute des manufacturiers ? Vous pouvez souvent constater qu'un manufacturier fabrique de meilleurs cigares que les autres avec le même tabac ?

R. Cela arrive quelquefois.

Q. Est-ce à cause de leurs meilleures méthodes de dessiccation ?

R. Oui, et aussi en raison d'une préparation mieux appropriée. Chaque manufacturier de cigares a une méthode différente pour préparer son tabac avant de l'employer, quoique le tabac soit le même.

*Par M. Parmelee :*

Q. Parlez-vous de la feuille étrangère ?

R. De la feuille étrangère, mais il la traitera probablement à sa manière.

*Par M. Clarke :*

Q. C'est l'affaire du manufacturier ?

R. Oui.

*Par M. Carrier :*

Q. Dans les Etats de Virginie et du Kentucky il existe une catégorie de gens, dans l'industrie du tabac, qui sont connus sous le nom de "remanieurs" ou "manipulateurs". Ces gens vont chez les fermiers ?

R. C'est vrai.

Q. Une mauvaise réputation a été faite à notre tabac et, suivant le vieux dicton : "Faites une mauvaise réputation à un chien et on le pendra." Pendant des années, notre tabac indigène a eu une mauvaise réputation, et les fermiers ont traité directement avec les consommateurs. Nous voulons essayer d'arranger cela et amener les fermiers à placer leur tabac dans les mains de manipulateurs qui lui donneront la préparation et les soins nécessaires.

R. Oui.

Q. La manipulation du tabac, intelligemment pratiquée, nécessite des entrepôts vastes et, dans nos climats, bien chauffés. Très peu d'hommes dans notre province ont consenti à faire la dépense de telles constructions. Lorsque cette industrie aura été, petit à petit, placée sur un meilleur pied, vous trouverez des hommes qui seront prêts à dépenser des milliers de dollars pour mettre en pratique ce système de manipulation. Nous demandons à nos manufacturiers de s'adresser directement au manipulateur intermédiaire et non plus au fermier ?

R. Oui.

M. CARRIER.—Nous voulons essayer de détruire la mauvaise réputation faite au tabac canadien, parce qu'il n'a jamais encore été convenablement séché et soigné. Nous devons avoir à Québec, le 17 juin prochain, une assemblée de l'Association des Epiciers en gros du Dominion. Je suis le président de cette association, pour la province de Québec, et j'ai correspondu avec M. Beckett, de Hamilton, président de l'organisation pour le Dominion. J'ai l'intention de lire, à la prochaine assemblée de cette association, un mémoire sur le tabac canadien en feuille, et je voudrais que tout le monde sache, dans notre pays, que ce tabac est victime d'un préjugé.

M. ARMSTRONG.—A-t-on demandé aux manufacturiers de créer ces entrepôts ?

M. CARRIER.—Ils se sont eux-mêmes livrés à ces opérations de maturation. *The American Tobacco Company* a construit une grande manufacture à Granby pour ses propres besoins et s'efforce de supprimer l'intermédiaire des manipulateurs et préparateurs, en achetant son tabac directement chez les fermiers et en le préparant elle-même.

M. PARMELEE.—L'opération est mieux faite.

M. CARRIER.—Elle doit être mieux faite.

M. PARMELEE.—Elle est mieux faite.